**Séance publique *Plateforme asile-ne  - Ukraine***

Notes de séance

**21  mars à 18h30 à Salle de l’Ester à La Chaux de Fonds**

Personnes présentes : 198.

* Lien pour l’inscription des personnes souhaitant s’engager sous une quelconque forme:  <https://forms.gle/mxirzBXBazQSbsrd8>

**Rémy Gogniat**, membre du groupe Gouvernance de la [Plateforme](https://asile-ne.ch/), ouvre la séance. Il salue le public nombreux ainsi que les personnalités suivantes : Serge Gamma, chef du Service cantonal des migrations (SMIG), Alexandre Houlmann, président du Conseil général de La Chaux-de-Fonds, Théo Bregnard, président de la Ville de La Chaux-de-Fonds, Théo Huguenin-Elie, conseiller communal, Miguel Perez, président de la Ville du Locle, plusieurs représentants et représentantes des 19 associations membres de la Plateforme, et les membres du groupe Gouvernance Jacqueline Lavoyer et Martino Guzzardo. Sont aussi salués Danièle Golan et Jean-Paul Gygax qui ont assuré une large part de l’organisation de la séance.

**Serge Gamma - directeur du SMIG**

Serge Gamma se dit impressionné par l’affluence à cette soirée. Il rappelle que ça fait une semaine que le Conseil Fédéral a activé le [Permis S](https://www.sem.admin.ch/sem/fr/home/sem/medien/mm.msg-id-87556.html), aujourd’hui réservé aux personnes fuyant la guerre en Ukraine. Le SEM (Secrétariat aux migrations) a communiqué qu’à ce jour 11’000 personnes avaient été inscrites et étaient donc au bénéfice d’un tel permis.

Quant au Canton de Neuchâtel,  il y a actuellement 120 personnes enregistrées (la majorité logée chez des particuliers et les autres placées dans les centres de premier accueil -  Tête de Ran et Couvet). Il y a également d’autres personnes qui sont dans le canton mais dont le SEM n’a pas encore communiqué les adresses. A terme, et selon les normes usuelles, le canton va recevoir 2.1% de la population attendue. Les réfugiés chez des particuliers seront considérés comme en second accueil et se verront attribuer un assistant social.  Une aide sociale, sur la base d’un forfait, sera versée par la Confédération. Il y aura la possibilité d’avoir une participation au loyer pour qui met à disposition des chambres/locaux. En cas de sous-location, veiller à obtenir l’accord du propriétaire. Les assistants sociaux, qui ont leurs bureaux à la rue de la Loge (pour La Chaux-de-Fonds) et à la rue des Charmettes (pour Neuchâtel) seront à disposition des réfugiés et également des personnes qui les accueillent et les accompagnent.

Quelle est l’organisation actuelle ? S. Gamma souligne que son service est sollicité de toute part (communes, services, privés, école, etc) et qu’il essaie d‘apporter des réponses. Le canton a activé l’EMCC – État-major cantonal de crise. Cet État-major ne va pas gérer seulement la crise de l’asile mais également d’autres aspects en lien avec la guerre en Ukraine, notamment l’approvisionnement en énergie et les aspects économiques. Une de ses cellules, gérée par le SMIG, va s’occuper de la partie asile. Dans celle-ci, différents aspects seront traités par plusieurs services, notamment la scolarité obligatoire, la santé publique, le service de l’emploi, etc. Il est envisagé de créer une page spéciale sur le site internet du canton pour communiquer avec la population et sur laquelle la plateforme [asile-ne.ch](http://asile-ne.ch/) pourra également apparaître. *Cette page (*[*à consulter ici*](https://www.ne.ch/Ukraine/Pages/accueil.aspx)*) a été créé mardi 22 mars.*

S. Gamma souligne que l’essentiel aujourd’hui est de trouver un logement pour les personnes qui arrivent. Pour cela, la procédure suggère aux arrivants de se rendre au centre fédéral de Boudry ou plutôt de commencer par [s’inscrire en ligne](https://www.sem.admin.ch/sem/fr/home.html). Cette inscription est suffisante pour que les personnes soient couvertes par une assurance maladie et accident. Inscrites en ligne, elles doivent ensuite attendre une convocation de la part du SEM. Quant au Permis S, il sera concrètement distribué sous forme de carte genre carte de crédit avec des données biométriques - il faudra donc passer par le Service cantonal de la population, et un temps d’attente pourra exister.

Attentions une inscription au SEM de Boudry (un des six centres fédéraux), ne garantit pas que les personnes resteront dans le canton de Neuchâtel. Mais probablement que le SEM va quand même privilégier les hébergements neuchâtelois pour les personnes ayant des liens dans le canton.

**Autorités de la Ville de La Chaux-de-Fonds**

**Théo Bregnard, président de la Ville**, salue et remercie l’assemblée.

Il informe que la Ville a constitué un Comité de pilotage (COPIL) pour chercher des solutions d’accueil, mais également pour anticiper les questions en lien avec l’école obligatoire. La Ville vient en soutien au canton et veut mettre sur pied un site internet pour informer les personnes concernées. T. Bregnard rappelle qu’en Suisse tous les enfants, sans exception, ont droit à une éducation scolaire et que les familles d’accueil ou les services accompagnateurs doivent inscrire les enfants aux secrétariats de l’école obligatoire. Il y aura des cours de français adaptés ainsi qu’une brochure en ukraininen pour que les parents et les enfants puissent comprendre le système de l’école. A cela s’ajoutera aussi une sensibilisation des enseignants et du travail actif pour que toute l’émotion de cette situation soit intégrée.

**Théo ElieHuguenin, conseiller communal, r**emercie l’assemblée et souhaite que cet élan d’humanité s’exprime dans la durée. Il s’agit toutefois aussi d’être prêts au plus vite, avec les écoles et avec le logement. Il remercie Mme Jacopin (agence locative de la Ville) grâce à laquelle une dizaine de logements sont déjà à disposition depuis aujourd’hui, sur demande de l’OSAR (l’Organisation suisse d’aide aux réfugiés). Il souligne également qu’une autre gérance, privée, mettra des places à disposition et que la Ville travaille à la coordination de ces efforts. Il salue enfin Mme Keriakos, responsable du service de l’intégration de la Ville et qui joue un rôle central dans la coordination.

Théo Elie-Huguenin souligne que la Ville se met à disposition du canton et des défis qu’il faudra relever.

**Questions et réponses**

**- Nous avons accueilli trois personnes et avons été à Boudry** où on nous a refusé l’entrée parce que nous avions déjà inscrits les personnes par le site internet. Du coup ça ne sert à rien d’y aller si les personnes sont déjà inscrites via internet. Même si c’est un centre fédéral, pourquoi ne met-on pas en place des Foodtrucks et d’autres structures d’accueil ? Les personnes accueillantes disent également qu’elles vont être déçues si les trois personnes accueillies doivent partir ailleurs après une décision du SEM.

**Serge Gamma**: Pour Boudry la Confédération est consciente que son service n’est pas optimal. C’est chaotique, et la Confédération a été débordée par la masse et l’intensité. Maintenant, il y a des tentes et de la nourriture. Et pour les enfants, ça commence à s’organiser. La Confédération ne fait pas tout juste ; c’est une situation tellement extraordinaire qu’il faut avoir un peu de compréhension. Les autorités fédérales vont prendre des mesures pour que ça soit fait dans la dignité.

Quant aux décisions du SEM, le canton de Neuchâtel n’a aucune marge légale d’intervention pour influencer le choix du canton retenu pour accueillir les réfugiés. Neuchâtel peut tout au plus tenter d’influencer ce choix dans certaines circonstances. Quoi qu’il en soit il faut bien se préparer à une séparation qui va de toute manière arriver un jour.

**- Depuis hier je connais trois Ukrainiennes (maman, fille et petite-fille)** qui habitent dans un appartement d’amis. Ces personnes sont ici présentes. L’une prend la parole. Voici la traduction de son témoignage :

« Je vous remercie pour votre aide et votre grand cœur. Vous êtes des personnes qui veulent nous aider et ça nous touche. Au XXIe siècle c’était impossible d’imaginer que quelque chose comme ça puisse se passer et que je doive quitter ma maison. Nous sommes beaucoup à avoir perdu notre travail, tout, même nos familles. Les femmes ukrainiennes doivent quitter le pays et les hommes restent pour le protéger. C’est difficile parce que le contact est difficile et que les femmes s’inquiètent pour leurs maris, leurs neveux. Nous sommes très touchés de votre ouverture pour nous aider. On n’aurait jamais pu imaginer que des gens que nous ne connaissions pas seraient comme ça prêts à nous aider. Notre peuple n’oubliera jamais votre cœur et votre aide. J’espère qu’un jour on pourra vous remercier pour tout ce que vous faites. »

**- Cours de français : y en a-t-il aussi pour les adultes?**

Sandrine Keriakos souligne que la Ville est en contact direct avec le COSM (Service de la cohésion multiculturelle) où est question d’ouvrir des cours. D’autres projets sont portés par des associations de la Plateforme comme Mosaïque ou RECIF qui est en mesure d’accueillir des femmes avec des enfants.

**- En dehors des logements, est-ce qu’une liste des autres besoins a déjà été établie ? Avez-vous déjà réfléchi à une telle liste ?**

**Jean-Paul Gygax** : Une liste a été établie pour les offres, et petit à petit, il y aura des besoins qui seront exprimés. Il insiste sur la coordination de la Plateforme pour rassembler les services.

**- Il y a dix jours j’étais à Boudry avec une famille de dix Afghans qui viennent de Kiev, et l’accueil a été super. Que va-t-il se passer pour des personnes qui ne sont pas de nationalité ukrainienne mais qui viennent d’Ukraine ?**

**S. Gamma:** Les personnes résidant en Ukraine jusqu’au 23 février peuvent obtenir un statut de protection. Mais ~~ils~~/elles peuvent aussi obtenir un autre type de protection.
Cette personne souligne également que le statut offert aux Ukrainiens a déjà des conséquences sur des réfugiés qui étaient présents avant la guerre en Ukraine, et que « ça chauffe » dans les communautés.

**S. Gamma** souligne que ce genre de questions est compréhensible et qu’il sera probablement très vite pris en compte par la CiCM (Communauté pour l’intégration et la cohésion multiculturelle).

**- Y a-t-il autre chose à organiser pour les personnes qui vont arriver et qui seront à prendre en charge?**

Cela fait précisément partie de ce qui devra être mis en place pour la suite, après une analyse des besoins.  Il y a déjà des initiatives et il faudra également bien identifier ces besoins.

**- Je suis ici en tant que représentante du Système d’Échange Local de La Chaux** ([https://sel-la-chaux-de-fonds.ch](https://sel-la-chaux-de-fonds.ch/))  - plus de 300 personnes - qui font des échanges de compétences. Les personnes peuvent intervenir sur le site ou proposer des actions (repas, accueil, sorties, etc).

**- J’aimerais solliciter votre attention.**  Au niveau du canton il manque une base pour savoir ce qu’on peut obtenir. Je suis responsable d’un hôtel. J’aurais des chambres, mais je ne sais pas combien serait donné concrètement. Les chiffres manquent. Il manque aussi une communication de la part du canton aux communes. C’est regrettable, et cela devrait se faire rapidement. Concrètement, peu de choses se matérialisent. Pourtant il y a une forte demande par rapport à des gens qui sont arrivés ici. On cherche par exemple un local pour entreposer du matériel à offrir. Voir l’offre de l’association [ASUKNE](http://www.asukne.ch/).

**S. Gamma:** J’accepte la critique qu’on ne fait pas tout juste. On n’a volontairement pas publié des chiffres parce que ça va dépendre de ce que nous avons à disposition. Nous prospectons pour trouver des lieux d’hébergement et sommes à disposition pour en parler.

**- Dans les Club-Services,** beaucoup de monde serait prêt à s’engager si on avait des conditions proposées. On ne sait pas combien coûterait telle ou telle action. Si on le savait, on pourrait faire des budgets concrets et aller de l’avant.

- **Une information est donnée pour signaler** que Emmaüs met à disposition gratuitement des habits - et qu’un rabais est également possible pour les meubles.

**-  Concernant les différents objet à récolter pour le Boudry**, quels sont les besoins?

**Martino Guzzardo**: la récolte a été abondante, et nous remercions toutes les personnes qui y ont contribué. Étant donné que beaucoup de matériel a été rassemblé, le prochain pas consisterait à trouver un local près du SEM à Boudry pour stocker pendant un moment ce matériel et rassembler une équipe de volontaires qui composeraient les kits à l’attention des enfants.

**- Une dame Ukrainienne** parlant français attire notre attention sur le fait que les objets envoyés en Ukraine se retrouvent souvent en vente dans les magasins. Ce serait plus efficace de donner de l’argent pour l’armée.

**- Une dernière question** : Qu’est-ce que vous attendez de nous concrètement? Comment faire pour accueillir quelqu’un chez moi ?

Toute les informations se trouvent sur le site de l’[OSAR](https://www.osar.ch/).

**Dernière partie de la séance.**

**Jean-Paul Gygax propose quatre idées qui pourraient être prises en charge pour réalisation par des groupes adhoc.**

A propos de l’hébergement, même si tout passe par l’Osar, la Plateforme souhaiterait néanmoins être informée des propositions qui ont été faites.

Pour le reste, les défis importants sont les suivants :

1. **Parrainage et marrainage - possibilité d’accompagner des personnes réfugiées, de les rencontrer - pour créer des liens - du contact humain – pour les accompagner dans la vie quotidienne / soutien, repas.**
2. **Traducteurs : on a en besoin, même si les moyens informatiques offrent des possibilités saisissantes (voir** [**Google Traduction**](https://translate.google.fr/)**).**
3. **Stockage de matériel – dites-nous si vous pouvez vous engager pour gérer des stocks.**
4. **Convivialité. Chercher un lieu de rassemblement à La Chaux-de-Fonds pour que les Ukrainiennes et les Ukrainiens puissent se réunir, avoir des activités particulières, sportives ou formatrices. Les parrains et marraines pourraient aussi s’y réunir.**

**Jacqueline Lavoyer** prend encore la parole pour présenter une formation ouverte à toute personne intéressée, organisée dans le cadre de la formation continue EREN. Cette formation concerne les traumatismes chez les enfants. Elle aura lieu le 23 mai prochain. Jacqueline Lavoyer se tient à disposition des personnes intéressées et peut être contactée pour s’inscrire : j.lavoyer@hispeeed.ch.

**Rémy Gogniat** clôt la séance à 20h.

mg/rg/jlb/21.03.2022